

# DOSSIER REINSCRIPTION

## ECOLE MUNICIPALE

### de MUSIQUE / DANSE / THEATRE

# LA CHEVROLIERE



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date de Naissance : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél portable : \_\_\_\_\_ Adresse mail principale : \_\_\_\_\_

Activité Jardin musical	Cours collectif	Tarifs de base	Choix
* Éveil 4 / 5 ans (danse et musique)	45 mn	170 euros	<input type="checkbox"/>
* Parcours découverte 6 / 7 ans (groupe de 3 élèves)	30 mn	280 euros	<input type="checkbox"/>

Niveau 7 à 20 ans	Activité MUSIQUE			Tarifs de base dégressif en fonction du Quotient Familial (voir tableau fin page)	Choix
	Choix de l'Instrument :	Cours collectif	Cours individuel		
1er et 2ème année	Formation musicale + Chant choral + Cours d'instrument	1h 30mn	30mn	545 euros	<input type="checkbox"/>
3ème à 5ème année	Formation musicale + Cours d'instrument + Pratique collective	1h 1h	30mn	610 euros	<input type="checkbox"/>
3ème à 5ème année	Formation musicale + Cours d'instrument	1h	30mn	505 euros	<input type="checkbox"/>
à partir de la 6ème année	Cours d'instrument + Pratique collective	1h	30mn	535 euros	<input type="checkbox"/>
à partir de la 6ème année	Cours d'instrument seul		30mn	425 euros	<input type="checkbox"/>
à partir de la 6ème année	Pratique collective seule	1 h		190 euros	<input type="checkbox"/>
à partir de la 1ère année	Djembé (pratique collective à partir de 4 inscrits)	1 h		250 euros	<input type="checkbox"/>
ADULTES	Cours d'instrument seul		30mn	635 euros	<input type="checkbox"/>
	Pratique collective (à partir de 3 inscrits)	1 h		420 euros	<input type="checkbox"/>
Ados et Adultes	NOUVEAU : Atelier Groupe Vocal (chanter ensemble) à partir de 8 inscrits	1h30		305 euros	<input type="checkbox"/>

Niveau	Activité DANSE	Cours collectif	Tarifs de base	Choix
à partir de 5 ans jusqu'à 10 ans	Danse Modern Jazz 5 à 10 ans	1h	170 euros	<input type="checkbox"/>
de 11 à 16 ans	Danse Modern Jazz 11 à 16 ans	1h15	230 euros	<input type="checkbox"/>
à partir de 8ans	Danse Classique dès 8 ans	1h	170 euros	<input type="checkbox"/>
à partir de 14 ans	Danse Modern Jazz confirmé dès 14 ans	1h30	275 euros	<input type="checkbox"/>

Niveau	Activité THÉÂTRE	Cours collectif	Tarifs de base	Choix
8 à 12 ans	Atelier Théâtre	1h15	250 euros	<input type="checkbox"/>
à partir de 13 ans	Atelier Théâtre confirmé	1h30	270 euros	<input type="checkbox"/>

*Suppression du tarif préférentiel théâtre si élève déjà inscrit en musique, ou danse. Effort tarifaire reporté sur la pratique collective en musique.*

#### Tarification en fonction du Quotient Familial

Quotient familial à fournir (sauf si déjà inscrit au restaurant scolaire, Alsh, périscolaire...)

QF < 400 Tranche A	QF 400 à 599 Tranche B	QF 600 à 799 Tranche C	QF 800 à 999 Tranche D	QF > 1 000 Tranche E	Réduction 5 % si 2 personnes de la même famille inscrite Réduction 10 % si 3 personnes de la même famille inscrite
tarif de base x 0.50	tarif de base x 0.65	tarif de base x 0.80	tarif de base x 0.95	tarif de base	

Choix de la Modalité de paiement  en 1 fois  en 10 fois

Le choix du Mode de paiement est à remplir sur la Fiche Famille (à joindre au dossier d'inscription)

**Observations inscriptions :**

**Date :**

**Signature :**

**Toute inscription est définitive à partir du 4 juillet pour les cours individuels, et 1er septembre pour les cours collectifs**

**FICHE DE REINSCRIPTION FAMILLE 2020 / 2021**  
**(à remplir en cas de changement de vos coordonnées, mails, QF)**

"Parent 1 référent FACTURE"		Parent 2		Situation	
Nom	Prénom	Nom	Prénom	Cellulaire	
				Séparé-e	
Téléphone Fixe	Portable	Téléphone Fixe	Portable	Divorcé-e	
				Marié-e	
Mail :				Pacsé-e	

*Mail : Obligatoire, le mail permet la création d'un compte sécurisé sur le Portail Famille.*

Adresse du foyer		Profession responsable 1	
		Nom de l'employeur	
		Adresse employeur	
		Code postal Ville	
		Téléphone employeur	
Code Postal	Commune	Profession responsable 2	
		Nom de l'employeur	
		Adresse employeur	
		Code postal Ville	
		Téléphone employeur	

VOS ENFANTS		
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Quotient familial	N° Allocataire
Nom et numero de l'assurance responsabilité civile	

*(joindre une copie de votre contrat)*

Assistante Maternelle ou famille d'accueil			
Nom	Prénom	Adresse	Téléphone

PERSONNES AUTORISEES A REPENDRE VOTRE (VOS) ENFANTS			
Nom	Prénom	Adresse	Téléphone

**Suite à la création de votre compte sécurisé sur le portail famille, il sera nécessaire de confirmer votre compte et de compléter votre dossier.**

# Ecole Municipale de Musique

## Danse et Théâtre



### Règlement intérieur

#### **Article 1 :**

L'inscription aux activités est annuelle. Aucun remboursement ne sera effectué même si le règlement s'est fait en plusieurs fois, sauf pour raison médicale ou en cas de déménagement en dehors de la commune.

#### **Article 2 :**

La formation à l'Ecole de Musique, Danse et Théâtre est le reflet de la dynamique culturelle de la commune. Pour ce faire, l'Ecole offrira aux élèves un calendrier des actions culturelles privilégiées qui permettront de découvrir, d'apprécier et de participer aux diverses manifestations (concerts, festivals, répétitions publiques, rencontres avec des musiciens,). Il est demandé aux élèves de contribuer par leur participation aux manifestations culturelles de la commune.

#### **Article 3 :**

Toute inscription engage les élèves à participer aux différentes manifestations proposées par l'Ecole municipale de Musique, Danse, Théâtre (instants musicaux en cours d'année, auditions et spectacles de fin d'année).

#### **Article 4 :**

Pour l'Ecole de musique, dans le cadre d'une qualité d'apprentissage, exigeante et attendue, le cursus pédagogique intègre obligatoirement la Formation Musicale pour tous les élèves de moins de 18 ans et ayant moins de 5 années de pratique instrumentale. La participation de l'élève aux cours sur toute l'année est une obligation.

#### **Article 5 :**

L'Ecole Municipale donne la possibilité aux élèves de pratiquer la musique, la danse ou le théâtre. Pour les élèves inscrits en musique, ils poursuivent un cursus pédagogique, organisé sur 2 cycles d'apprentissage, reconnu par la Direction de la Musique au niveau national, chacun articulé en plusieurs niveaux. Le contenu de chaque cycle est élaboré par l'équipe enseignante. Au cours de l'année, une évaluation obligatoire pour tous les élèves de moins de 18 ans permettra d'apprécier l'évolution des élèves dans ces cycles.

#### **Article 6 :**

Le planning prévisionnel des cours ainsi que les horaires sont définis en début de saison. Il convient donc aux élèves de les respecter pour le bien-être de chacun. Les intervenants doivent respecter les horaires des cours fixés en début d'année. La réception des parents par les professeurs peut se faire en dehors des horaires de cours collectif, pendant le cours individuel, ou par rendez-vous.

#### **Article 7 :**

Il est impératif que les parents s'assurent de la présence du professeur avant de laisser leur enfant sur les lieux du cours, et qu'ils soient présents à la fin du cours pour récupérer leur enfant. L'Ecole municipale se dégage de toute responsabilité en cas de retard des parents et en dehors des heures de cours de l'élève.

#### **Article 8 :**

En cas d'absence prévisible, il convient de prévenir le professeur ou l'Ecole municipale lors du cours précédent, ou le plus tôt possible avant le prochain cours par tout moyen (mail, téléphone). Les absences de l'élève ne seront ni remplacées, ni remboursées. Pour les évaluations un justificatif d'absence sera demandé.

#### **Article 9 :**

L'Ecole Municipale s'engage, en cas d'absence du professeur, à prévenir les élèves. En cas d'absence prolongée du professeur, celui-ci sera remplacé.

#### **Article 10 :**

Dans le cadre du droit à l'image, lors des manifestations de l'école (auditions, galas, représentations), les parents autorisent la prise de photo de leur enfant mineur et éventuellement la diffusion afin de promouvoir les activités de l'Ecole Municipale.

#### **Article 11 :**

L'organisation des représentations de fin d'année (auditions, représentations théâtre, galas de danse) implique que les parents participent bénévolement à l'encadrement des plus jeunes, et apportent leur aide pour le bon déroulement des manifestations.

Nom des parents :

Prénom de l'élève :

Signature des parents :

Signature de l'élève :

**MAIRIE DE LA CHEVROLIERE**

HALTE GARDERIE LES LOUSTICS	02 40 13 32 34
ACCUEIL DE LOISIRS & PERISCOLAIRE	02 40 13 32 30
RESTAURANT SCOLAIRE	02 40 04 30 81
ECOLE DE MUSIQUE DANSE ET THEATRE	02 28 21 38 66

**PAIEMENT**

**MODE DE PAIEMENT POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES POUR L'ANNEE SCOLAIRE**

Restaurant scolaire	A.L.S.H. Mercredis
Accueil périscolaire et accueil pré et post A.L.S.H.	A.L.S.H.
Accueil pré et post A.L.S.H. Mercredis	Accueil Loisirs séjours courts
Halte garderie "Les Loustics"	
Ecole de musique danse et théâtre	

***Cocher une des trois cases***

- Paiement sur internet par carte bancaire ou chèque ou espèces (espèces auprès du Trésor Public de Machecoul)
- Prélèvement (compléter le verso et joindre un RIB seulement si vous demandez le prélèvement pour la 1ère fois cette année ou si modification)
- Paiement mixte :
  - Chèque Emploi Service Universel (CESU)  
Uniquement pour règlement Halte-Garderie et Accueil Périscolaire
  - Chèque Vacances  
Uniquement pour règlement A.L.S.H., mercredis et Accueil de Loisirs séjours courts
  - Chèque ou espèces pour la différence et les autres services

**Toute facture antérieure au 31 mars 2020 devra être payée pour que votre inscription 2020-2021 soit prise en compte.**

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements portés sur cette feuille et reconnais avoir pris connaissance du présent document.

Fait à

Le

Signature

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

### Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) (NOM DU CREANCIER) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de (NOM DU CREANCIER).

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé et « vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque ».

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 36 ZZZ 558567

### DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

### DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : MAIRIE DE LA CHEVROLIERE

Adresse : PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Code postal : 44118

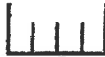
Ville : LA CHEVROLIERE

Pays : FRANCE

### DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)



Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par (NOM DU CREANCIER). En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec (NOM DU CREANCIER).

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.